Brevet d'histoire-géographie 2017 : Pondichéry, avril 2017

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2017 « Pondichéry », avril. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents (20 points)

Histoire : Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques

Document – Les nouvelles aspirations de la jeunesse

> « Ce que n'est pas une vie normale
>
> Avoir 20 ans et vivre en potache[1].
> Ne pas pouvoir recevoir son père ou son frère dans sa chambre mais dans un foyer totalement impersonnel.
> Demander l'autorisation pour danser dans un foyer qui nous est réservé.
> Vivre dans une ambiance malsaine parce que la société qui veille sur nous a peur des « abus » de la jeunesse.
> Enregistrer bêtement et passivement la culture imposée.
> Mener une vie misérable dans tous les sens du terme, faire un travail au noir pour payer ses études ou sa piaule[2].
> Abandonner ses études après trois ans en cité[3] parce qu'on est incapable de les payer.
>
> Ce qu'est une vie normale.
>
> Vivre libre et être responsable.
> Être respecté au même titre que n'importe quel citoyen.
> Avoir les mêmes droits et les mêmes responsabilités, que l'on soit un garçon ou une fille.
> Faire de la cité[3] un lieu d'animation culturelle et de création artistique qui soit le fait des étudiants.
> Pouvoir arriver au terme de ses études sans être aidé financièrement par papa.
> Pouvoir discuter sur un pied d'égalité avec l'administration et ne pas recevoir de bonbons pour nous faire plaisir.
> Si vous contestez ou si vous approuvez la politique menée, manifestez-vous,

exprimez-vous.

Réunion d'information [...]
Au foyer F jeudi 8 février [1967] à 20 h 30 ».

[1] potache : collégien, lycéen (familier)
[2] piaule : chambre (familier)
[3] cité universitaire : résidence où sont logés des étudiants

Source : Tract de l'« Association des Résidents de la Cité universitaire de Nanterre » (ARCUN) rapporté par Emmanuelle LOYER, Mai 68 dans le texte, Bruxelles, Complexe, coll. « De source sûre », 2008.

Questions

1. Pourquoi peut-on dire que la jeunesse étudiante est confrontée à des difficultés financières selon les auteurs de ce texte ? **(6 points)**
2. Relevez dans le document deux éléments qui montrent que les jeunes aspirent à plus de liberté et deux éléments qui montrent qu'ils aspirent à plus d'égalité. **(6 points)**
3. Relevez la phrase du texte qui incite les jeunes à s'engager dans la vie politique. **(4 points)**
4. À l'aide de vos connaissances, indiquez deux exemples d'évolution qui ont répondu aux aspirations de la jeunesse depuis les années 1960. **(4 points)**

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

Géographie : Dynamiques territoriales de la France contemporaine

1. Rédigez un texte structuré d'une vingtaine de lignes montrant que la mondialisation transforme les espaces productifs français. Vous traiterez au choix : espaces productifs industriels OU espaces productifs agricoles OU espaces productifs touristiques OU espaces productifs d'affaires. Vous pouvez vous appuyer sur un exemple étudié en classe.
2. En utilisant la légende, localisez et nommez sur la carte : un grand port maritime ; deux métropoles ; placez sur la carte la principale façade maritime française ouverte sur le monde et reportez le figuré choisi en légende.

Territoire français et mondialisation : quelques aspects. Légende : grand port maritime (carré gris) ; métropole (point noir) ; principale façade maritime (à compléter).

Exercice 3 – Mobiliser des compétences d'enseignement moral et civique (10 points)

Les principes démocratiques dans l'élection et la composition de l'Assemblée nationale

Document 1 – La composition de l'Assemblée nationale au soir des élections du 17 juin 2012. Taux de participation 57 % (estimations à 22 h 30). Chiffre record : 151 femmes au Palais Bourbon. Source : infographie du journal L'Est républicain, 17 juin 2012 (www.estrepublicain.fr)

Document 2 – Extraits de la Constitution de la Vème République

> **Article premier**
> La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. […]
> La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.
>
> **Article 3**
> La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. […]
> Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.
>
> **Article 4**
> Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.
> La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation.

Questions

1. Quel problème pose le taux de participation aux élections du 17 juin 2012 indiqué dans le document 1 ?
2. À l'aide d'exemples du document 1, montrez que des opinions différentes s'expriment au sein de l'Assemblée nationale, comme le prévoit la Constitution (document 2).
3. Que révèle le nombre de femmes élues (document 1) sur la représentation des femmes à l'Assemblée nationale et dans la vie politique ?
4. À l'aide des documents et de vos connaissances, montrez que l'élection et la composition de l'Assemblée nationale mettent en œuvre les principes démocratiques de la République et indiquez ce qui pourrait être amélioré.